

Zoom

les dossiers *thématiques* de l'académie de Rennes

enquête 2005

Insertion dans la vie active IVA

des sortants
de **BTS**,
de **terminales
technologiques
et professionnelles**,
de **BEP** et de **CAP**

Enquête exploitée par
le service des études,
de la prospective et
du pilotage (SE2P).

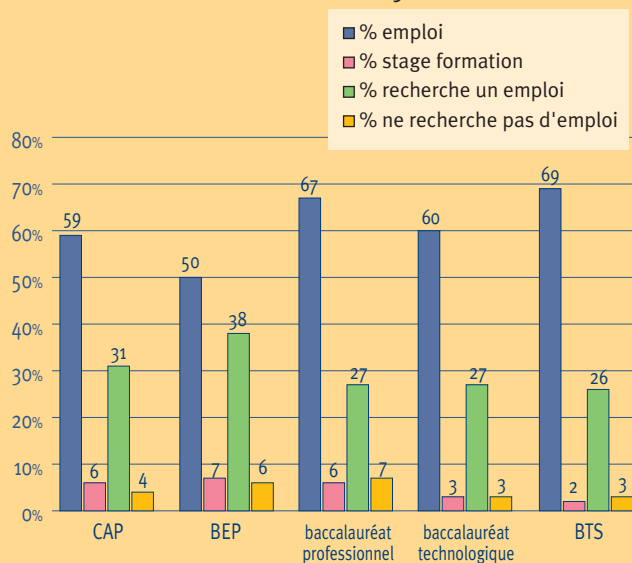
fiche technique

L'enquête concerne **les jeunes sortants des établissements du second degré** (lycées et lycées professionnels) **en juin 2004** et les interroge sur **leur situation au 1^{er} février 2005**. Dans l'académie de Rennes, 168 établissements entrent dans le champ de l'enquête (lycées publics, privés et EREA).

- 8 963 jeunes ont été interrogés.
- 5 291 ont répondu au questionnaire, soit **un taux de réponse de 59%**. En 2004, le taux de réponse était de 58%. Depuis 2003, l'enquête concerne la moitié des spécialités de formation, de sorte que l'ensemble des spécialités est couvert par deux enquêtes successives.

la répartition par niveau de formation

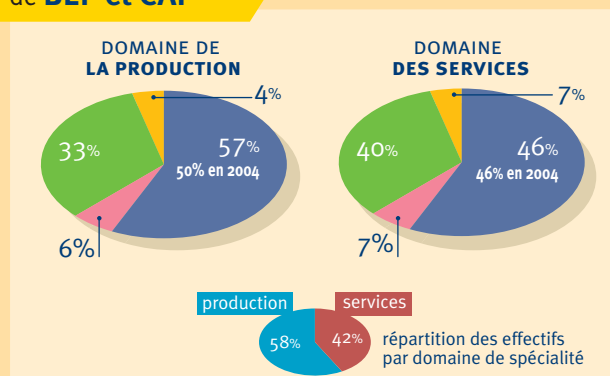
situation des sortants selon le niveau au 1^{er} février 2005



Plus le **niveau de formation des jeunes est élevé, plus le taux d'emploi**, 7 mois après la sortie du système éducatif, **est élevé**. Le secteur de formation influence les conditions d'insertion comme l'illustre l'analyse ci-après.

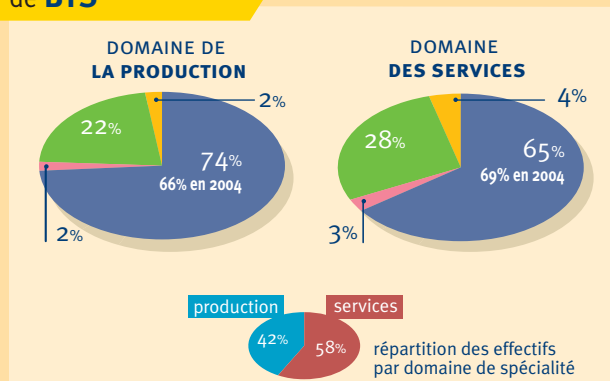
situation des sortants

situation des sortants de BEP et CAP



Sur les 1611 jeunes sortis au niveau V et ayant participé à l'enquête, 58% ont été formés dans une spécialité relevant des domaines de la production et 42% dans une spécialité relevant des domaines des services. Le **taux d'emploi pour les formations de la production est supérieur de 11 points à celui observé pour les formations des services** (respectivement 57% et 46%). Par rapport à l'enquête 2004, le taux d'emploi du secteur de la production progresse de 7 points, compte tenu notamment des spécialités de formations retenues, alors qu'il est identique pour le secteur des services.

situation des sortants de BTS



Au niveau III, 1459 jeunes ont répondu, 42% d'entre eux ont été formés dans une spécialité relevant du secteur de la production et 58% dans une spécialité relevant du secteur des services.

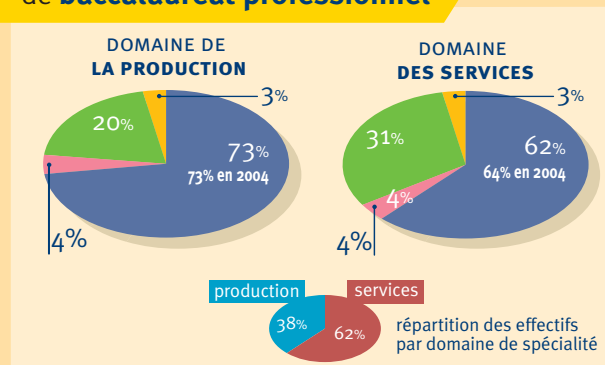
L'écart observé entre les taux d'emploi est plus important qu'en 2004. Par rapport aux résultats de l'année précédente, le **taux d'emploi dans le secteur des services diminue de 4 points** (69% à 65%) **alors que le taux d'emploi du secteur de la production progresse de 8 points** (66% à 74%). A l'inverse, la part de la recherche d'emploi diminue de 4 points pour la production et augmente de 3 points pour les services.

■ % emploi
■ % stage formation
■ % recherche un emploi
■ % ne recherche pas d'emploi

Les spécialités de formation retenues en 2005 modifient la part relative des deux filières de formation production/services.

Au niveau baccalauréat professionnel, les spécialités relevant du domaine des services sont surreprésentées.

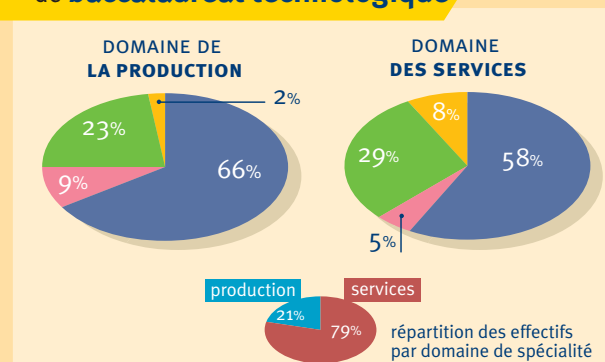
situation des sortants de baccalauréat professionnel



Sur les 1158 jeunes sortants de baccalauréat professionnel, 38% sont originaires d'une formation relevant du secteur de la production et 62% d'une formation relevant des services, le secteur des services est surreprésenté. Le **taux d'emploi enregistré dans le secteur de la production (73%) est supérieur de 11 points à celui du secteur des services (62%)**, cet écart était de 9 points pour l'enquête 2004.

La structure des situations est identique à celle de l'an dernier dans le secteur de la production. Dans le secteur des services, le taux d'emploi est inférieur de 2 points à celui observé dans l'enquête précédente.

situation des sortants de baccalauréat technologique



Sur les 650 jeunes sortants de baccalauréat technologique, plus de 75% d'entre eux ont été formés dans une spécialité relevant du secteur des services (essentiellement la série STT comptabilité gestion).

Le **taux d'emploi est de 58% pour les jeunes formés dans le secteur des services**. Compte tenu de la faiblesse des effectifs dans le secteur de la production, il convient de rester prudent sur l'interprétation des résultats.

classification professionnelle

Pour les élèves en situation d'emploi au 1^{er} février 2005 et salariés d'entreprise, le questionnaire permet de renseigner la classification professionnelle en fonction de l'emploi occupé.

Globalement, **52% des sortants sont employés, 15% ouvriers non qualifiés et 7% techniciens, dessinateurs, ou dans les métiers de la vente.**

Ces situations diffèrent selon le niveau de formation des sortants : si 1% des sortants de BEP-CAP s'insèrent comme techniciens, ils sont 14% pour les sortants de BTS et 4% pour les sortants de terminales professionnelles.

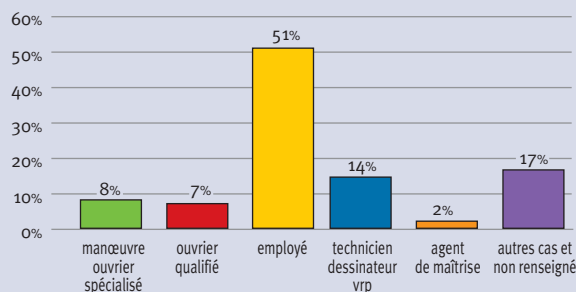
Par rapport aux résultats de l'enquête 2004 et parmi les sortants de BEP-CAP, ils sont 8% de plus à se déclarer ouvrier non qualifié.

Définition des niveaux de formation

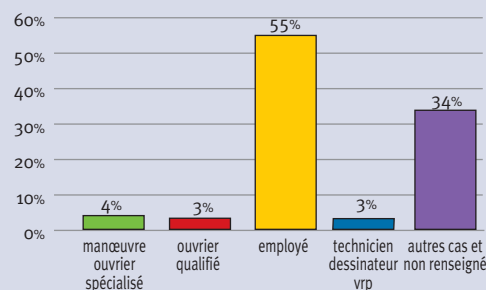
Le niveau de formation s'apprécie en fonction de la dernière classe fréquentée :

- **en cours niveau V** : années non terminales d'un cycle de préparation au CAP ou au BEP.
- **terminale niveau V** : classes terminales de formation au CAP ou BEP (3^e année de CAP en 3 ans, 2^e année du BEP et du CAP en 2 ans, mentions et formations complémentaires au CAP et au BEP), première professionnelle.
- **en cours niveau IV** : classes non terminales de formation conduisant au niveau 4 général et technologique (classes de 2^{nde}, 1^{ère} générale, 1^{ère} technologique, 1^{ère} d'adaptation au BT).
- **terminale niveau IV** : classes terminales de niveau 4 professionnel, général et technologique et première année de section de technicien supérieur.
- **niveau III** : année terminale de section de technicien supérieur (BTS en 1 an, 2^e année de STS en 2 ans, 3^e année de STS en 3 ans) et formations complémentaires post BTS.

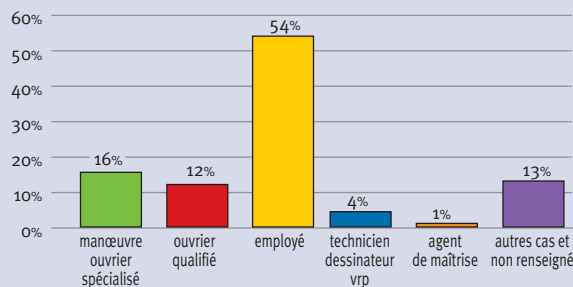
sortants de BTS



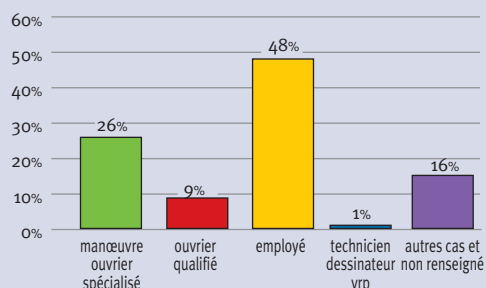
sortants d'année terminales technologiques



sortants de terminales professionnelles

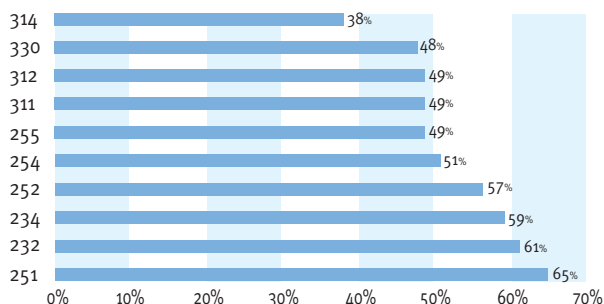


sortants d'année terminale de CAP-BEP



insertion par domaine de formation*

taux d'emploi par domaine
pour les diplômés de **CAP et BEP**

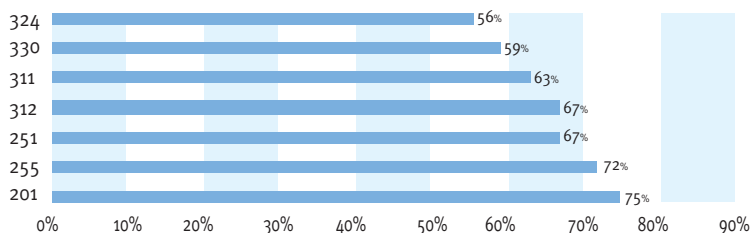


Au niveau V de formation, les taux d'emploi varient de 38% à 65%, selon le domaine de spécialité. **Les taux d'emploi supérieurs à 50% ressortent du domaine de la production**, en particulier : domaine 251 "BEP métiers de la production mécanisée informatisée", domaine 232 "métiers du bâtiment" (faibles effectifs), domaine 234 "CAP menuiserie agencement", BEP "bois et matériaux associés", domaine 252 BEP "maintenance véhicules automobiles".

Le taux d'emploi du domaine 255 BEP "métiers de l'électrotechnique" est de 49% équivalent à ceux observés dans les domaines des services : domaine 311 BEP "logistique", domaine 312 BEP "vente action marchande", domaine 330 BEP "carrières sanitaires et sociales".

Le domaine 314 BEP "métiers de la comptabilité" enregistre le taux le plus faible : 38%.

taux d'emploi par domaine
pour les diplômés de **baccalauréat professionnel**



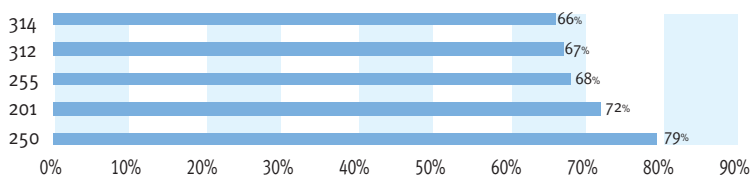
Les taux d'emploi varient de 56% à 75%. **Les taux les plus élevés concernent les domaines de la production** : les domaines 201 Bac Pro "pilotage systèmes de production automatisés", 255 Bac Pro "équipement et installation électrique", 251 Bac Pro "mécanique option usinage".

Le secteur des services est fortement représenté avec le domaine 312 Bac Pro "commerce" et Bac Pro "vente" dont le taux d'emploi est du même ordre que ceux du secteur de la production.

Le domaine 324 enregistre le taux le plus faible avec le Bac Pro "secrétariat", alors que les effectifs de sortants de cette formation sont élevés.

Dans le même secteur et avec des effectifs de sortants moins importants, les domaines 311 Bac Pro "logistique" et 330 "services accueil assistance" ont de meilleurs taux d'emploi.

taux d'emploi par domaine
pour les diplômés de **BTS**



Pour les sortants au niveau III de formation et pour les spécialités retenues, les taux sont nettement supérieurs à 65%, quel que soit le secteur. A noter : toujours le contraste entre le secteur des services et celui de la production même si l'écart entre le taux le plus élevé et le plus bas est faible. Le domaine 250 BTS "technico commercial option génie électrique et mécanique" est celui qui enregistre le taux d'emploi le plus élevé, mais les effectifs de sortants sont moins importants.

Domaines
de spécialités

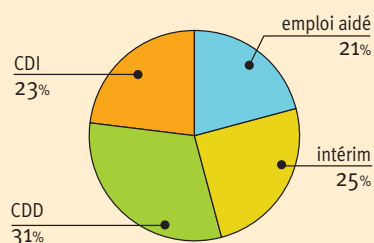


- 201 technologies de commandes des transformations industrielles
- 232 bâtiment : construction et couverture
- 234 travail du bois et de l'ameublement
- 250 spécialités pluritechnologique mécanique électrique
- 251 mécanique générale et de précision, usinage
- 252 moteur et mécanique automobile
- 254 structure métallique
- 255 électricité électronique
- 311 transport manutention magasinage
- 312 commerce vente
- 314 comptabilité gestion
- 324 secrétariat bureautique
- 330 spécialités plurivalentes sanitaires et sociales

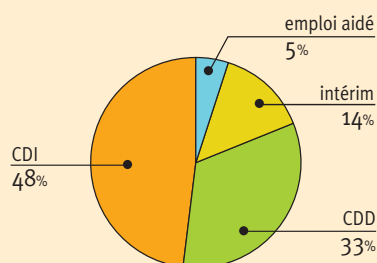
*Seuls sont traités les domaines de spécialité pour lesquels on dispose d'au moins 30 questionnaires exploitables.

statut de l'emploi et niveau de formation

Statut de l'emploi des sortants de **BEP**

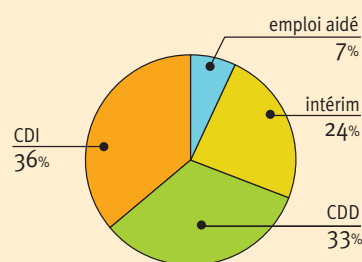


Statut de l'emploi des sortants de **CAP**

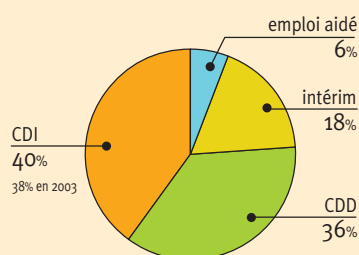


La part des CDI dans la structure des emplois obtenus par les sortants de BEP diminue, les différents statuts sont représentés de façon à peu près équilibrée. L'importance croissante (41% en 2004) de la part des CDI dans le statut des sortants de CAP, correspond sans doute aux spécialités de formations couvertes cette année, notamment les spécialités du bâtiment.

Statut de l'emploi des sortants de **baccalauréat professionnel**

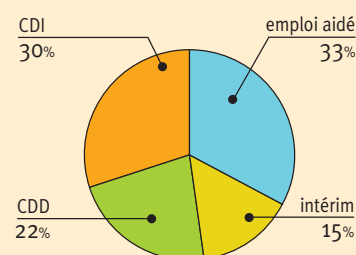


Statut de l'emploi des sortants de **BTS**



Par rapport aux résultats de l'enquête 2004, la fréquence des contrats en CDI est du même ordre pour les sortants de formation de technicien supérieur. Pour les sortants de baccalauréat professionnel, la fréquence des CDI diminue, celle de l'intérim progresse.

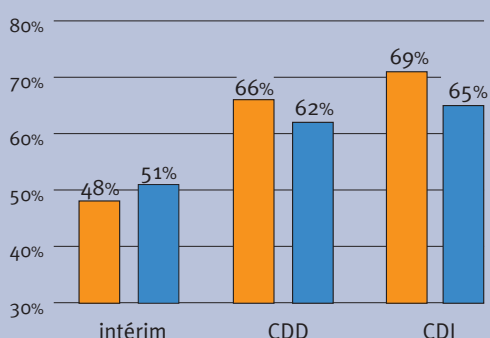
Statut de l'emploi des sortants de **baccalauréat technologique**



Les sortants de formation au baccalauréat technologique sont moins souvent en CDI et ont plus recours à un emploi aidé que les sortants de préparation au baccalauréat professionnel.

- emploi aidé
- intérim
- contrat à durée déterminée (CDD)
- contrat à durée indéterminée (CDI)

réponses aux questions sur l'orientation et l'information



56% des jeunes déclarent avoir disposé d'informations suffisantes pour pouvoir choisir leur orientation et 60% des jeunes ayant retourné le questionnaire déclarent que leur orientation correspond à ce qu'ils voulaient faire. Cette satisfaction par rapport à l'orientation et l'information est plus forte pour les jeunes dont la situation d'emploi est stable.

- orientation conforme
- informations suffisantes

Directeur de la publication
le recteur, Serge Guinchart
Rédactrice en chef
Nathalie Le Garjean
Dossier préparé par
le service des études,
de la prospective
et du pilotage (SE2P)
Maquette, illustrations
rectorat communication
ISSN 1259-1092